

Le magazine de votre communauté de communes

# mag'

JUILLET 2026 - #05



  
CHABLIS  
VILLAGES & TERROIRS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





# SOMMAIRE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Vos nouveaux élus.....         | 4  |
| La Communauté de communes..... | 6  |
| La 3CVT en chiffres.....       | 8  |
| Organigramme des services..... | 9  |
| Budgets 2026.....              | 10 |
| Les fonds de concours.....     | 12 |
| Santé.....                     | 14 |
| Information lingettes.....     | 17 |
| Déchets.....                   | 18 |
| Visite d'entreprise.....       | 20 |
| Mobilité.....                  | 21 |
| Travaux.....                   | 22 |



MAG' COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS - JUILLET 2026

Directeur et rédacteur de la publication : Etienne Boileau • Conception graphique : Communik&Vous • Impression : Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier PEFC Rédaction : Yann Frediani • Tirage : 9 700 ex. • Crédits photos : Service communication Communauté de Communes Chablis Villages & Terroirs.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CHABLIS, VILLAGES & TERROIRS  
2 RUE DU SEREIN – BP 65  
89800 CHABLIS  
TÉL : 03 86 18 91 16  
WWW.3CVT.FR

# édito

Chères lectrices, chers lecteurs

En mars dernier, vous avez élu vos nouveaux conseillers municipaux et intercommunaux.

Le 9 avril vos nouveaux conseillers communautaires ont été installés et ont procédé à l'élection de la nouvelle gouvernance de votre Communauté de communes : Président, Vice-Présidentes et Vice-Présidents.

Vos élus ont souhaité me renouveler leur confiance pour présider la 3CVT.

C'est pour moi un honneur mais également une charge pour laquelle je me suis engagé à consacrer temps et énergie afin de mener à bien ce nouveau mandat au service du territoire, à l'instar de ce que j'ai souhaité construire pendant le mandat précédent : travailler ensemble avec les 36 communes de notre territoire intercommunal, dans un climat studieux, respectueux et serein.

Aussi est-ce l'occasion de vous présenter vos élus communautaires et parmi eux, celles et ceux qui composent la nouvelle gouvernance. L'occasion également de vous communiquer l'organigramme des services et quelques rappels sur les missions de la Communauté de communes. Pour compléter la

présentation, budgets et focus sur les fonds de concours redistribués aux communes membres vous sont évoqués.

Afin de mettre en lumière l'engagement de vos élus aux côtés des professionnels de santé du territoire, nous avons voulu donner la parole aux médecins. Je les remercie vivement de leur participation active.

Vous trouverez également, en feuilletant ce magazine, des informations sur le lancement de la mutuelle intercommunale dont vous pouvez bénéficier, un rappel sur les contraintes et nécessités d'organisation et de respect des consignes des collectes des ordures ménagères et de tri, une présentation de la nouvelle offre de covoiturage domicile-travail, des points d'étapes concernant des travaux en cours (crèche de Ligny-le-Châtel) et réalisés (Maison France Services de Vermenton) ainsi qu'une présentation d'une nouvelle entreprise du territoire.

Aussi, je vous souhaite une bonne lecture,

Bien à vous,

*Etienne Boileau*

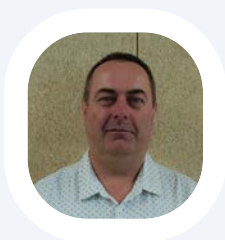
**Etienne BOILEAU**

Président de la Communauté de communes  
Chablis Villages & Terroirs

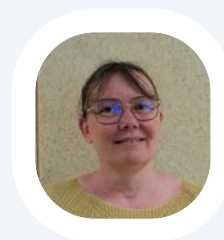


# VOS NOUVEAUX ÉLUS

Les élus communautaires élisent  
un bureau composé d'un Président  
et de 9 Vice-Président(e)s.



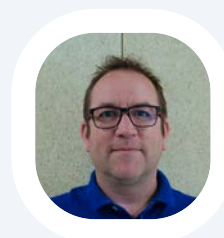
**Jérôme CHARDON**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Logistique et patrimoine  
LIGNY-LE-CHÂTEL



**Aline GALLY**  
2<sup>ème</sup> vice-présidente  
Administration générale,  
finances et ressources humaines  
VARENNES



**Marie-José VAILLANT**  
6<sup>ème</sup> vice-présidente  
Tourisme  
CHABLIS



**Damien GAUTHIER**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
Développement économique,  
commerce et alimentation  
MALIGNY

## VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

### AIGREMONT



Frédéric MONTREYNAUD

### BAZARNES



Nathalie GRENAND

### BEINES



Isaac MANSANTI

### BERU



Sébastien PODOR

### BESSY-SUR-CURE



François LECESTRE

### CARISEY



Christiane BLANCHARD

### CHABLIS



Éliane AUBRON



Jorge GUILHOTO



Stéphanie NAHAN



Luc MASSON



Marylise TREMBLAY

### CHEMILLY-SUR-SEREIN



Félix DROSSON

### COURGIS



Cécile CZUBA

### DEUX RIVIERES (ACCOLAY/CRAVANT)



Michèle BARY



Patrice LAMBERT



Bruno GUEUX

### FLEYS



Xavier COLLON

### FONTENAY-PRÈS-CHABLIS



Thierry MOTHE

### LA CHAPELLE- VAUPELTEIGNE



Laurence TUPINIER

### LICHÈRES-PRÈS-AIGREMONT



Olivier FARAMA



**Etienne BOILEAU**

Président de la Communauté de communes  
Chablis Villages & Terroirs



**Philippe BASTÉ**

3<sup>ème</sup> vice-président  
Déchets, valorisation  
énergétique et transitions  
PRÉGILBERT



**Béatrice MAUVAIS**

4<sup>ème</sup> vice-présidente  
Enfance-jeunesse, école de musique  
et de danse et école multisports  
VERMENTON



**Jean-Jacques SEROUL**

5<sup>ème</sup> vice-président  
Santé, vie sociale et  
solidarité des territoires  
CHICHÉE



**Marc VALERO**

8<sup>ème</sup> vice-président  
Assainissement et préservation  
de l'environnement  
SAINTE-PALLAYE



**Alain LOURY**

9<sup>ème</sup> vice-président  
Cadre de vie et  
renouvellement urbain  
DEUX RIVIÈRES



**Alain DE CUYPER**

Conseiller délégué à la préservation  
de l'environnement  
LIGNY-LE-CHÂTEL

## LIGNORELLES



Christelle LAVANTUREUX

## LIGNY-LE-CHÂTEL



Corinne DE CUYPER

## LUCY-SUR-CURE



Valérie LAMOTTE

## MAILLY-LA-VILLE



Denis BOSSU

## MAILLY-LE-CHÂTEAU



Géraldine MICAUD

## MALIGNY



François TURCIN

## MÉRÉ



Jean-Philippe JACQUOT

## NITRY



Jacqueline PERRET

## POILLY-SUR-SEREIN



Tony BOITELET

## PONTIGNY



Laurent PAPA



Cédric CHERRIER

## PRÉHY



David GRAILLOT

## ROUVRAY



Pascal PELLÉ

## SAINT-CYR-LES-COLONS



Philippe THIBAUT

## SERY



Érika BERAU

## TRUCY-SUR-YONNE



Patrick GENDRON

## VENOUSE



François COLLET

## VERMENTON



Hervé RATON



Catherine QUILLET



Jean-Marc SERRES

## VILLY



Alain GUICHARD

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, UN OUTIL AU SERVICE DES HABITANTS

L'objectif de la 3CVT est simple : travailler ensemble pour mieux organiser certains services et projets, à une échelle plus large que celle d'une seule commune.

Concrètement, cela permet de mutualiser les moyens (financiers, humains, techniques), de proposer des services plus efficaces et de mener des projets qui dépassent les capacités d'une commune seule.

La 3CVT compte 36 communes. Chaque commune reste indépendante, avec son maire et son conseil municipal, mais elle délègue certaines missions à la Communauté de communes.

Les décisions sont prises par le conseil communautaire, instance de 52 élus représentant l'ensemble des communes membres.

## À QUOI SERT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La 3CVT gère plusieurs domaines importants du quotidien, ces missions sont appelées des compétences.

### 1. Les missions obligatoires

Certaines actions doivent obligatoirement être gérées à l'échelle intercommunale :

- Aménagement du territoire (organisation de l'urbanisme à long terme, planification du développement de l'habitat)
- Développement économique (création et gestion des zones d'activités, soutien à l'immobilier d'entreprise pour les entreprises, artisans et commerces locaux)
- Développement du tourisme avec la Société Publique Locale « Office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois »
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) transférée aux 5 syndicats de bassins concernés
- Déchets (collecte et traitement des déchets ménagers)

### 2. Les autres compétences

La 3CVT a aussi choisi de s'occuper d'autres domaines importants :

- Environnement (protection de la nature et de la biodiversité, soutien aux énergies renouvelables, actions pour réduire la consommation d'énergie)
- Vie sociale (maisons de santé, actions pour les familles et les jeunes, accueil des enfants en crèches et centres de loisirs, maison et espace France Services)
- Urbanisme (gestion des zones d'activités économiques d'intérêts communautaires)
- Assainissement (traitement des eaux usées, contrôle des installations individuelles)



### 3. Des actions complémentaires pour améliorer le quotidien

La 3CVT intervient aussi dans des domaines facultatifs, selon les besoins du territoire :

- Numérique (développement du très haut débit)
- Culture et sport (école de musique et de danse, école multisports)
- Mobilité (transport à la demande, covoiturage, schéma développement vélo)
- Loisirs et cadre de vie (sentiers de randonnée, zones de baignade surveillées)
- Vie associative (soutien aux investissements des associations locales)

Les décisions sont prises par :

- Le Conseil communautaire
- Le Président et le bureau communautaire (Vice-Présidents, conseillers délégués dans le cadre limité de leurs délégations)

Sur proposition :

- Des commissions thématiques, des groupes de travail spécifiques et de la gouvernance

## POURQUOI CELA VOUS CONCERNE ?

Même si elle est parfois peu visible, la Communauté de communes agit directement sur votre quotidien.

Elle joue un rôle essentiel pour maintenir des services de qualité en milieu rural.

En résumé, la 3CVT est un :

- Outil de coopération entre communes
- Gestionnaire de services essentiels
- Acteur du développement du territoire
- Moyen de mutualiser les ressources

Elle permet de construire un territoire plus solidaire, dynamique et adapté aux besoins des habitants.



# VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## EN CHIFFRES

### Chablis | SIÈGE SOCIAL

2 Rue du Serein – BP 65 - 89800 CHABLIS

Tél : 03 86 18 91 16

- Service Aménagement et Environnement
- Service Communication
- Service Déchets
- Service Enfance-Jeunesse
- Service Finances
- Service Ressources humaines
- Service Transport Lucy

### Maligny | ANNEXE

Rue Jacques Lafarge – 89800 MALIGNY

Tél : 03 86 18 91 16

- Service Assainissement

### Vermenton | ANNEXE

Place Jean Jaurès – 89270 VERMENTON

Tél : 03 86 18 91 16

- Service Développement économique
- Service Habitat, Mobilité et Urbanisme



## UN SITE INTERNET

→ 3CVT.FR

36

Communes

591

Km<sup>2</sup>

88

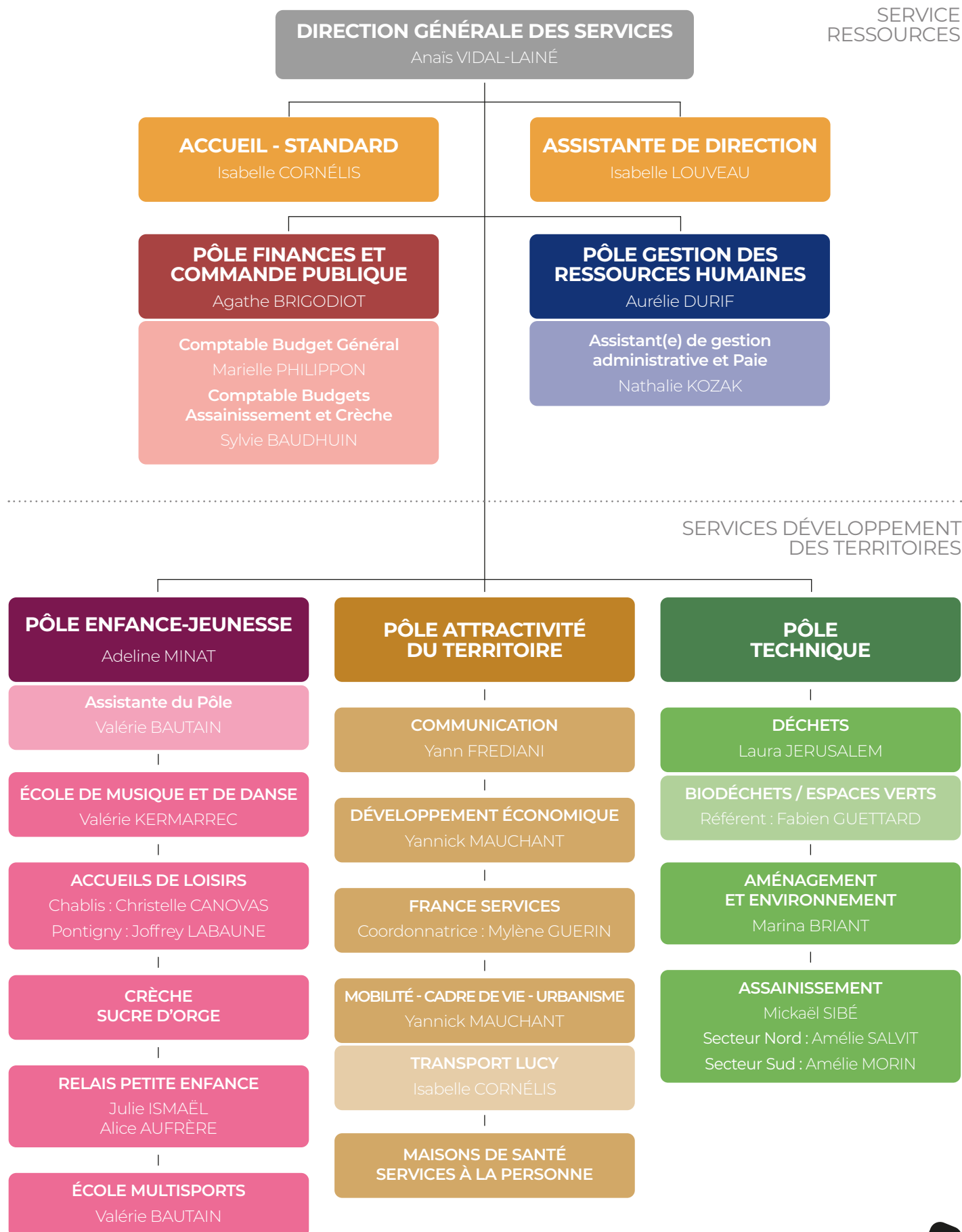
Agents

13,19 M€

Budget principal

# ORGANIGRAMME

SERVICE  
RESSOURCES



# BUDGETS 2026



Face aux nouveaux enjeux principalement environnementaux, l'augmentation des fluides et les finances publiques mises à rude épreuve, la Communauté de communes se montre toujours résiliente et prudente avec son budget Principal qui s'élève à 13 188 502,10 € en fonctionnement et à 6 217 025 € en investissement.

La situation budgétaire de la 3CVT est réaliste et tournée vers l'avenir. Faible endettement pour le budget Principal mais plus élevé pour le budget Assainissement, fiscalité stable sur le budget Principal. Le budget de la Communauté de communes a été adopté à l'unanimité le 5 mars dernier.

## DES BUDGETS TOUJOURS CONTRAINTS

Pour assurer l'exercice de l'ensemble de ses compétences, la Communauté de communes Chablis Villages & Terroirs est dotée :

- D'un budget Principal
- Et de 3 budgets annexes : « Assainissement », « Multi-accueil Crèche Sucre d'Orge » et « Zone d'Activité Économique de Maligny ».

L'élaboration du budget doit s'opérer selon le principe de sincérité comptable. Dans la pratique, cela signifie que les dépenses ne doivent pas être minorées et les recettes surévaluées.

Bâties comme les années précédentes sur les résultats de l'exercice antérieur 2025, les budgets 2026 s'équilibrent de la façon suivante :

En 2026, le montant total du budget assainissement s'équilibre à 2 312 590,82 € en exploitation et à 2 124 514,65 € en investissement. Il est à noter que les recettes du budget d'exploitation sont essentiellement les redevances versées par les habitants bénéficiant d'un assainissement collectif. Les investissements enregistrés au budget sont essentiellement des travaux à effectuer pour répondre aux normes de plus en plus contraignantes.

Afin de permettre l'équilibre du budget de la crèche de Vermenton, le budget Principal vient aider celui de la crèche à hauteur de 30 000 € (virement).

En 2026, le montant total du budget crèche s'équilibre à 416 500 € en dépenses de fonctionnement et à 40 262,43 € en investissement.

En 2026, le montant total du budget ZAE Maligny s'équilibre à 81 072,49 € en fonctionnement.

En section d'investissement : 81 072,49 € (en dépenses) et 117 026,98 € (en recettes).

Ce budget permet d'acheter des terrains sur la zone d'activité économique de Maligny.

Les principales recettes du budget principal sont la fiscalité, les dotations et les produits des services. En dépenses de fonctionnement environ 2 925 000 € sont reversés aux communes.

# QUELQUES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2026

En 2026, la 3CVT poursuit des investissements utiles et concrets pour améliorer le quotidien des habitants, tout en maintenant une gestion financière prudente et un faible niveau d'endettement.

Parmi les projets majeurs :

- La finalisation de la crèche de Ligny-le-Châtel pour mieux accueillir les jeunes familles
- L'aménagement du futur siège administratif afin de regrouper et faciliter les services
- L'agrandissement de la maison de santé de Ligny pour renforcer l'accès aux soins
- Des travaux sur le bâtiment et l'aire de lavage du secteur sud pour améliorer les services techniques
- L'achat d'une nouvelle benne à ordures ménagères pour assurer un service de collecte performant

**Aline GALLY**

Vice-présidente Administration générale,  
finances et ressources humaines



**BUDGET PRINCIPAL**

**13 188 502 €**



- La transformation d'un local communal en cabinet dentaire afin de favoriser l'installation de professionnels de santé
- La finalisation du projet LILA à la Maison France Services : un « Lieu Innovant, Lieu Accueillant » pour les habitants
- Ainsi que le versement des aides financières aux communes pour soutenir leurs projets locaux

Tous ces investissements sont construits avec rigueur afin de limiter au maximum le coût supporté par la collectivité. Grâce au soutien de nombreux partenaires et financeurs, la part restant à la charge de la 3CVT est le plus souvent limitée à 20 % du coût des projets.

## UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLIDAIRE AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX

**20 000 €**

Aide à l'investissement d'entreprise  
prévus chaque année

**733 565 €**

Aides communautaires attribuées  
en faveur des projets communaux  
pour la période 2021-2025

**10 000 €**

Aide aux associations prévue  
chaque année

# LES FONDS DE CONCOURS

## SUBVENTIONS AUX PROJETS COMMUNAUX, BILAN 2021-2025

La Communauté de communes Chablis Villages & Terroirs s'est dotée d'un fonds de concours de 25 000 € par commune pour le précédent mandat, quel que soit le nombre d'habitants de la commune pour un total de 733 565 € d'attribué.

**C'est ainsi, en 2026 encore 285 000 € de dépenses budgétées par la 3CVT qui seront reversées aux communes au profit de leurs propres projets (au titre des restes à réaliser des années précédentes).**

Depuis 2021, près de 90 subventions ont été attribuées aux communes via cette enveloppe. Dans le tableau ci-dessous, des exemples concrets de projets communaux subventionnés au dernier trimestre 2025 :

| COMMUNE                  | OBJET                                                             | MONTANT ATTRIBUÉ |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------|
| MALIGNY                  | Sécurisation des abords du hangar communal                        | 8 722 €          |
| SAINTE-PALLAYE           | Création monument aux morts                                       | 2 470 €          |
| VARENNES                 | Aménagement et sécurisation                                       | 483 €            |
| MAILLY-LA-VILLE          | Réseau pluvial rue du Ravin                                       | 2 287 €          |
| VENOUSE                  | Equipement numérique salle des fêtes                              | 6 350 €          |
| MÉRÉ                     | Création d'un espace de jeux                                      | 7 647 €          |
| CHEMILLY-SUR-SEREIN      | Réfection toiture lavoir communal                                 | 6 996 €          |
| LICHÈRES                 | Aménagement parc végétalisé centre bourg                          | 10 422 €         |
| TRUCY-SUR-YONNE          | Travaux mur plateforme église                                     | 2 382 €          |
| FONTENAY                 | City stade, aire de jeu/boulodrome                                | 1 570 €          |
| SAINTE-PALLAYE           | Création terrain de jeux                                          | 13 898 €         |
| PRÉGILBERT               | Aménagement de la sécurité grande rue                             | 7 058 €          |
| CARISEY                  | Sécurisation rue principale                                       | 2 892 €          |
| POILLY-SUR-SEREIN        | Travaux accessibilité mairie                                      | 12 929 €         |
| LIGNORELLES              | Travaux de rénovation et de mise en valeur du patrimoine communal | 11 112 €         |
| BESSY-SUR-CURE           | Projet îlot communal                                              | 12 672 €         |
| MÉRÉ                     | Aménagement logement communaux                                    | 5 164 €          |
| MAILLY-LA-VILLE          | Terrains de pétanque (1 <sup>ère</sup> tranche)                   | 3 432 €          |
| CHEMILLY-SUR-SEREIN      | Réfection pont Cassemouche                                        | 3 010 €          |
| LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE | Rénovation salle des fêtes                                        | 4 957 €          |
| NITRY                    | Rénovation cabane de vigne                                        | 1 950 €          |
| BESSY                    | Porte ancien Presbytère                                           | 1 652 €          |
| SERY                     | Restauration clocher église                                       | 12 697 €         |
| PONTIGNY                 | Sécurisation de l'abbatiale (places handicapées)                  | 2 399 €          |
| PRÉGILBERT               | Aménagement espace communal et mairie salle des fêtes             | 14 045 €         |



**733 565 €**

de fonds de concours  
attribués au total  
aux communes

# STABILITÉ FISCALE POUR LES FOYERS COMME POUR LES ENTREPRISES

## AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2019

- 2,92 % pour la taxe foncière sur le Bâti (TFB) ;
- 6,31 % pour la taxe foncière sur le non Bâti (TBNB) ;
- 11,99 % pour la taxe d'habitation additionnelle ;

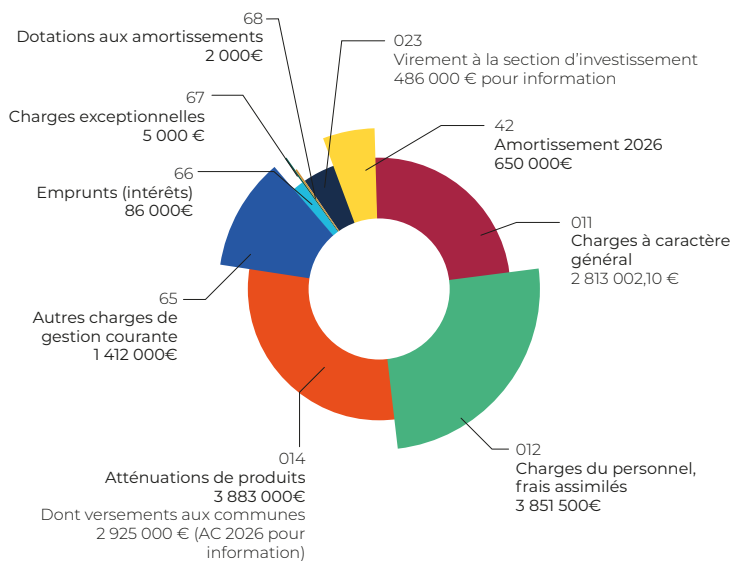
→ 21,88 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Maintien des taux précédents également pour la TEOM (Harmonisation pour la zone de Chablis à 13,38 %).

## DÉPENSES ET RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL 2026 DE LA 3CVT

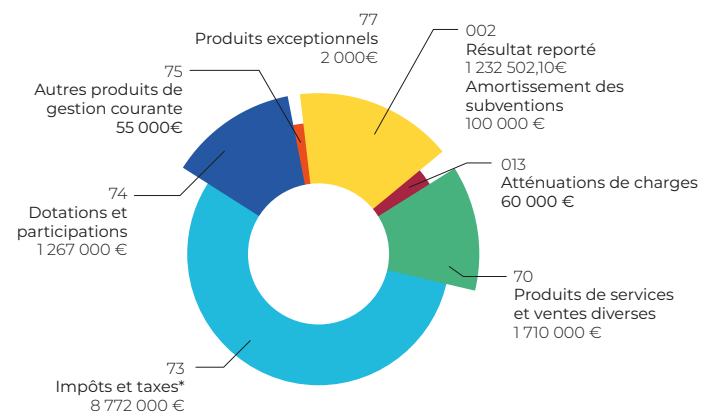
### Fonctionnement dépenses

Total budget principal 2026 : **13 188 502,10 €**  
CA 2025 : **11 979 211,36 €**



### Fonctionnement recettes

Total budget principal 2026 : **13 188 502,10 €**  
CA 2025 : **11 967 598,24 € (sans 002)**



#### \* Les taux fixés par la 3CVT sont stables sans augmentation :

- \*Taxes directes locales : 2 500 000 € ;
- TEOM : environ 2 200 000 € ;
- IFER : 950 000 € (dont moitié reversés aux communes) ;
- Taxe de séjour 150 000 € (reversée intégralement à la SPL) ;
- Compensations de l'État.

Fiscalité à la main de la 3CVT : 40 % sur le total des recettes réelles de fonctionnement 2026.



# LA PAROLE EST AUX MÉDECINS



## → Dr Gence Romain, Maison de Santé de Chablis

**Pourquoi avez-vous choisi de vous installer (ou de rester) sur le territoire ? La qualité de vie, la proximité familiale, les opportunités professionnelles ? Sans cet(ces) élément(s) précis, seriez-vous venu ?**

Je me suis installé sur le territoire après y avoir effectué un stage auprès du Dr Maufoy. À la suite de son départ à la retraite, j'ai repris sa patientèle en connaissant bien le secteur et ses besoins.

Les conditions d'installation ont été favorables, tout comme les rencontres avec les différents professionnels de santé. J'ai particulièrement apprécié la bonne dynamique de travail, la cohésion entre les acteurs de santé et la qualité des échanges professionnels.

**Selon vous, quels sont les principaux atouts du territoire pour attirer de nouveaux médecins ?**

Le territoire dispose de nombreux atouts pour attirer de nouveaux médecins. Tout d'abord, la présence d'une Maison de Santé déjà bien structurée et fonctionnelle facilite l'installation des praticiens. Ils peuvent rapidement « prendre le train en marche » grâce à une organisation existante, une patientèle déjà présente et des professionnels de santé en activité au sein de la structure. La dynamique d'équipe et le travail en pluridisciplinarité constituent également des éléments rassurants et attractifs pour de nouveaux arrivants.

Par ailleurs, la proximité d'Auxerre représente un véritable avantage, avec l'accès aux services, commerces et infrastructures d'une ville tout en bénéficiant d'un cadre plus calme. La renommée de Chablis contribue aussi à l'attractivité du territoire.

Le cadre de vie est un autre point fort : environnement paisible, paysages agréables et qualité de vie appréciée. La proximité de la gare de Tonnerre facilite également les déplacements, même si le passage du TGV reste un axe d'amélioration identifié.

Enfin, l'implication des élus locaux est particulièrement appréciée. Ils sont à l'écoute, mobilisés sur les enjeux de santé et volontaires pour trouver des solutions afin de favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé sur le territoire.

**Votre installation en Maison de Santé facilite-t-elle le travail en équipe ?**

Oui, l'installation en Maison de Santé facilite le travail en équipe. En effet, l'un des principaux intérêts des Maisons de Santé réside dans la concentration, au sein d'une même structure, de professionnels médicaux et paramédicaux. Cette organisation favorise les échanges entre professionnels et améliore la coordination des soins.

La présence d'une secrétaire partagée ainsi que d'une coordinatrice permettent également une meilleure gestion de la structure et une organisation plus fluide du travail quotidien. Les professionnels peuvent ainsi se concentrer davantage sur la prise en charge des patients.

Par ailleurs, la proximité entre les différents acteurs de santé favorise une bonne entente, une meilleure connaissance mutuelle et un transfert d'informations facilité, contribuant ainsi à une prise en charge plus efficace et collaborative des patients.

## → Dr Boulitrop Christiane, Maison de Santé de Ligny-le-Châtel

**Comment décririez-vous vos conditions d'exercice ici (équipements, coordination, charge de travail) ?**

À la Maison de Santé de Ligny-le-Châtel, je dispose d'un bel espace de travail avec du matériel adapté. L'équipement est complet pour soigner parfaitement les patients de proximité. La Maison de santé est de plain-pied avec un accès handicapé aux normes ce qui est très apprécié des patients.

Seul point d'amélioration : la patientèle provenant de tout le département, l'affichage peut être amélioré aux entrées de Ligny.

Concernant la coordination, c'est une belle équipe, dynamique, il y a de nombreux échanges entre confrères avec le personnel soignant. La Maison de Santé dispose d'une coordinatrice indispensable et compétente qui facilite la mise en place d'action de prévention et les échanges avec les confrères.

Au sujet de la charge de travail, exerçant depuis trente ans, celle-ci reste constante et préoccupante du fait de la pénurie de collègues dermatologues dans le département.

**En quoi le territoire facilite-t-il votre pratique médicale ?**

Les élus locaux (Mairie de Ligny-le-Châtel et la 3CVT) m'ont particulièrement bien accueilli. Ils ont répondu à mes demandes pratiques pour le transfert du cabinet. Ils ont été à l'écoute jusqu'à ce jour pour favoriser une bonne prise en charge des patients (autorisation d'une salle de stérilisation et d'un accueil téléphonique même si celui-ci est compliqué du fait des demandes de patients de tout le département).

Le secrétariat est disponible et très à l'écoute pour faire évoluer au mieux les pratiques, mais bien entendu gêné de ne pouvoir assumer toute la patientèle du département.

## La question du remplacement ou de la succession vous inquiète-t-elle ?

Le remplacement et ma succession me préoccupent beaucoup. Actuellement deux internes de dermatologie de Dijon viennent faire quelques jours de remplacement de temps en temps. Ces dernières sont enchantées de l'accueil de la part des confrères et du personnel mais l'avenir reste incertain... J'ai obtenu de la Faculté de Médecine de Dijon la capacité à recevoir en stage des internes du service du CHU de Dijon si toutefois ces derniers acceptent de se déplacer à Ligny-le-Châtel.

### Dr Martins Jordan, Maison de Santé de Ligny-le-Châtel

#### Comment avez-vous été accueilli par la commune et l'intercommunalité ?

J'ai été essentiellement accueilli par la commune, notamment Mme Royer et son équipe à l'époque (fin 2019). Cet accueil a été chaleureux et bienveillant à mon égard. La commune a toujours été facilitatrice dans mon installation et nos échanges.

J'ai par la suite rencontré les élus de la 3CVT au décours de la pandémie du COVID. Cette dernière a permis de tisser des liens étroits entre les élus de la Communauté de communes et les professionnels de santé notamment au décours de la création du centre de vaccination.

La qualité de cet accueil est à mon sens un gros point fort de notre territoire.

#### Qu'est-ce qui vous a facilité la vie concrètement (logement, locaux, secrétariat, aides...) ? À l'inverse, qu'est ce qui a été un frein ou une difficulté ?

Plusieurs éléments m'ont facilité l'exercice de mon activité. Ils sont venus progressivement. L'élément principal ayant permis de faciliter mon quotidien a été l'arrivée de notre coordinatrice, réel lien entre les professionnels et les élus. Elle est vite devenue essentielle dans la résolution de nos problèmes du quotidien. Par la suite, l'arrivée d'une puis deux secrétaires sur place ont réellement permis d'apporter un service supplémentaire à nos patients ainsi qu'une réponse plus complète que ce qui était proposé à mon arrivée.

Les élus ont été facilitateurs notamment dans les aménagements successifs (secrétariat, local infirmier puis aménagement du cabinet orthophonique et dermatologique). La réalisation de ces projets n'a jamais été entravée par ces derniers.

Enfin, le dernier élément que je citerai serait la convivialité et l'esprit de groupe que nous retrouvons régulièrement au sein de la maison de santé. Cet élément est déterminant notamment au moment de l'accueil de mes étudiants en médecine (les internes notamment, qui n'hésitent pas à revenir compléter leur cursus).

Vis à vis des difficultés, en premier lieu l'attente obligatoire et nécessaire pour recevoir des étudiants (1 an minimum pour les externes, voire 3 ans pour les internes à l'époque). Étant originaire du secteur, je n'ai pas vraiment éprouvé d'autre difficulté sur place.

## Quel message adresseriez-vous à un jeune médecin qui hésite à s'installer sur le territoire ?

Je lui dirai qu'il trouvera dans notre territoire un accompagnement humain et personnalisé qu'on ne retrouve que rarement. On ne lui imposera pas de conditions d'exercices inconfortables. Il y trouvera une équipe prête à partager des moments conviviaux et un soutien continu. La pression est maîtrisée notamment par la présence de confrères et d'équipes rodées au fonctionnement en groupe et à l'accueil de nouvelles têtes (internes, médecins adjoints entre autres). Je compléterai en disant qu'il existe une certaine entraide entre les trois structures existantes (entre les médecins, les équipes et les coordinatrices).

### Dr Van Der Heijden Gerardus, Maison de Santé de Vermenton

#### Qu'est-ce qui fait, selon vous, la qualité de vie sur le territoire ?

La qualité de vie repose avant tout sur un environnement naturel exceptionnel, avec la proximité du Morvan, des vignobles chablisiens et de la vallée de la Cure. Ce cadre est enrichi par la présence de villes attractives comme Auxerre et Avallon, qui offrent de nombreux services et activités.

La vie culturelle y est également très présente. De plus, la situation géographique est un atout majeur, avec une proximité appréciable de grandes villes comme Paris et Dijon, accessibles en environ 1h30 de route.

Enfin, l'accessibilité financière des logements contribue fortement à cette qualité de vie, permettant de se loger plus facilement que dans les grandes agglomérations.

#### En quoi cette qualité de vie influence-t-elle votre pratique ou votre équilibre personnel ?

Cette qualité de vie a un impact direct et positif sur la pratique professionnelle. Les relations avec les patients sont généralement apaisées, avec peu de tensions, ce qui contraste avec les environnements urbains plus stressants.

Les échanges sont plus humains et proches, presque familiaux. Il existe un véritable équilibre relationnel entre le praticien et le patient, basé sur le respect et la confiance. Les patients expriment souvent de la gratitude, ce qui renforce le sens du métier et contribue à un meilleur équilibre personnel.

#### Le territoire est-il suffisamment attractif pour les nouvelles générations de médecins ?

Le territoire de Vermenton et de ses environs offre des conditions de vie satisfaisantes, avec la présence des services et établissements nécessaires au quotidien.

Son accessibilité est également un point fort : Vermenton est desservi par le train, ce qui facilite les déplacements, notamment pour les jeunes générations. Cette connexion permet de concilier vie au calme et mobilité.



# LA MUTUELLE INTERCOMMUNALE EST LANCÉE !

Face à l'augmentation des dépenses de santé et au coût parfois élevé des complémentaires santé, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la Communauté de communes de l'Aillantais et la 3CVT ont décidé de mettre en place une mutuelle intercommunale dans le cadre du Contrat Local de Santé. Son objectif : permettre aux habitants d'accéder à une couverture santé de qualité à des tarifs négociés et plus avantageux.

La mutuelle intercommunale repose sur un principe simple : en regroupant les adhérents à l'échelle d'un territoire, il devient possible d'obtenir de meilleures garanties et des cotisations plus accessibles. Elle s'adresse notamment aux retraités, travailleurs indépendants, étudiants ou personnes sans mutuelle d'entreprise, sans sélection des profils et sans questionnaire préalable.

Choisir une mutuelle intercommunale, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement de proximité. Des permanences locales, des conseils personnalisés et une relation humaine facilitent les démarches et le choix des garanties adaptées à chaque situation.



**Venez découvrir la**

## MUTUELLE INTERCOMMUNALE

**PERMANENCES**

| Mercredi                                              | Jeudi                                                  | Vendredi                                                |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Maison France Services<br>Vermenton                   | Mairie de Ligny-le-Châtel<br>(Salle attenante)         | Espace France Services<br>Chablis                       |
| 9, place Jean Jaurès                                  | Grande Rue                                             | 1, place Lafayette                                      |
| De 9h à 12h<br>et de 13h30 à 16h<br>(1 semaine sur 2) | De 10h à 12h<br>et de 13h30 à 17h<br>(1 semaine sur 2) | De 9h à 12h<br>et de 13h30 à 17h30<br>(1 semaine sur 2) |

**LUCY** Transport à la Demande possible pour les personnes âgées de 65 ans et plus, sans véhicule, ou dans l'incapacité de conduire.  
Renseignements au 03 86 18 91 16.

**Sur rendez-vous uniquement**

☎ 09 77 42 43 48 (appel non surtaxé)  
 🌐 [www.francemutuelle.fr](http://www.francemutuelle.fr) - rubrique « Commune et Partenaire »  
 ✉ [mutuellecommunale@francemutuelle.fr](mailto:mutuellecommunale@francemutuelle.fr)

Dans le cadre du contrat local de santé de l'Aillantais, du Chablisien et de l'Auxerrois



Depuis son lancement en février, 448 adhérents ont été dénombrés.

La convention partenaire de cette mutuelle intercommunale a été signée le Mercredi 10 Juin à la Mairie d'Auxerre en présence de l'ensemble des Présidents intercommunaux et du Directeur Général de France Mutuelle.

**Marc VALERO**

Vice-président Assainissement  
et préservation de l'environnement



## INFORMATION

# STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

**FAITES LE  
BON GESTE !**



## NE JETEZ PAS LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

Contrairement aux idées reçues, aucune lingette et aucun produit hygiénique n'est jetable dans la cuvette des WC.

Cela entraîne :

- **L'obstruction des réseaux d'assainissement :**  
ces obstructions provoquent des bouchons dans vos toilettes et canalisations.
- **Les pannes des ouvrages de traitement :**  
ils endommagent les équipements qui permettent de garantir un bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration.

- **La pollution de l'environnement :** ces produits ne se dégradent pas. Une fois jetées dans les toilettes, vos lingettes se retrouvent dans la nature.

## CONTACT

- Service Assainissement  
Tél. 03 73 45 02 95

# LA BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES CONTRAINTES, SÉCURITÉ ET BONS RÉFLEXES !

**Philippe BASTÉ**

Vice-président

Déchets, valorisation  
énergétique et transitions



La BOM est le camion qui collecte vos déchets.

À l'arrière, votre bac est accroché, soulevé puis vidé dans la trémie. Les déchets sont ensuite compactés pour optimiser le remplissage et limiter les trajets.

Un seul camion peut ainsi transporter plusieurs tonnes de déchets en une tournée.

Une benne à ordures ménagères est un véhicule volumineux, qui ne peut pas passer partout.

- **En largeur** : Une voiture mal stationnée peut suffire à bloquer complètement le passage. Résultat : toute une rue peut ne pas être collectée

- **En longueur** : Le camion a un rayon de braquage important. Certaines rues ou virages sont tout simplement impossibles à prendre

- **En poids** : Une BOM 26 tonnes ne peut pas emprunter un pont si la limite de charge n'est pas connue ou insuffisante

- **En sécurité** : La réglementation (R437) impose qu'un camion de collecte n'effectue pas de marche arrière. Certaines impasses ou voies étroites ne peuvent donc pas être desservies



## RESPECT DES CONSIGNES



Le respect des consignes de collecte est essentiel pour le bon fonctionnement du service.

Les erreurs peuvent entraîner des pannes sur les camions. Ces pannes provoquent des retards ou reports de collecte et génèrent des coûts de réparation importants.

## SACS AU SOL



Les sacs au sol ne sont pas collectés. Les ordures ménagères doivent être présentées dans un bac.

Pour des raisons de sécurité et pour éviter les troubles musculo-squelettiques, les agents ne ramassent pas les sacs posés au sol.

À titre d'exemple : Lors d'une tournée, un équipage peut passer devant jusqu'à 500 adresses. Et environ 1 tiers des présentations sont encore mal ou non conteneurisées.

## EMBALLAGES RECYCLABLES



Les emballages recyclables doivent être présentés :

- En vrac dans le bac jaune
- Ou dans des sacs jaunes transparents

Les sacs noirs ou opaques, même s'ils contiennent du tri,

- Sont refusés au centre de tri
- Et entraînent un refus de collecte

## CONTACT

Un doute sur la collecte ?

N'hésitez pas à contacter le service Déchets au 03 86 18 92 42 ou [service.dechets@3cvt.fr](mailto:service.dechets@3cvt.fr)

## ENVIRONNEMENT

### BACS DE COLLECTE



Tous les bacs ne peuvent pas être collectés. Pour être compatibles avec les camions, ils doivent répondre à une norme européenne appelée EN 840.

Cela signifie que votre bac doit :

- Avoir des dimensions adaptées,
- Être suffisamment solide pour être levé mécaniquement,
- Être équipé d'une barre de préhension normalisée pour s'accrocher au camion.

Un bac non conforme ne peut pas être accroché correctement. Cela peut empêcher la collecte, endommager le matériel ou mettre en danger les agents.



### ERREURS DE TRI



Les erreurs de tri peuvent abîmer le matériel ou blesser les agents. Certains déchets ont des conséquences bien réelles :

- Fils de fer, cerclages, films plastiques à palettes s'emmêlent dans le mécanisme et peuvent mettre la benne en panne
- Verre dans le bac très dangereux pour les agents : lors du compactage, des éclats peuvent être projetés hors du camion
- Piles, batteries, aimants peuvent provoquer des incendies dans la benne

## VISITE D'ENTREPRISE

**Damien GAUTHIER**

Vice-président

Développement économique,  
commerce et alimentation



### L'ARCADIA

Installé à Nitry depuis le 6 mai dernier, L'Arcadia propose une offre de restauration traditionnelle française et un espace magasin dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'établissement, qui emploie actuellement 7 personnes, connaît un démarrage prometteur avec une fréquentation déjà soutenue, notamment grâce à sa proximité avec l'autoroute A6 et sa visibilité sur les réseaux sociaux et Google.

D'une capacité de 170 couverts, L'Arcadia valorise les circuits courts et les partenariats locaux avec plusieurs acteurs du territoire : boucherie de Cravant, boulangerie de Vermenton, Domaine Boussard de Nitry, coopérative La Chablisienne, chocolatier Sébastien Métoyer ou encore La Fée des Minéraux.



Le restaurant peut également accueillir des groupes, entreprises et associations, et proposer sa bière «Gentleman Farmer» lors d'événements extérieurs.

Des animations et concerts viendront prochainement compléter cette nouvelle offre de convivialité et d'attractivité sur le territoire.

Le Mardi 12 Mai, Damien Gauthier (Vice-Président Développement économique, commerce et alimentation), Jacqueline Perret (Maire de Nitry) et Patrick Pasquier (1er adjoint à la commune) se sont rendus à L'Arcadia pour échanger avec Monsieur Bounon et visiter les locaux.

Plus d'infos sur Facebook : L'Arcadia



# LA 3CVT RENFORCE SON OFFRE DE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY



La Communauté de communes a décidé de faire évoluer son offre en matière de covoiturage initiée en 2023 en nouant un nouveau partenariat avec BlaBlaCar Daily, l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien.

## À PROPOS DE BLABLACAR DAILY

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur reçoit une compensation de 1,5 € à 8 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, les trajets sont offerts jusqu'à 20 km grâce au soutien de la 3CVT (participation du passager de 0,10 € / km au-delà de 20 km).

## EXEMPLES

Beine > Auxerre : 14 km

- Gain conducteur : 1,50 €
- Participation 3CVT : 1,50 €
- Participation passager : 0 €

Vermonton > Chablis : 21 km

- Gain conducteur : 1,60 €
- Participation 3CVT : 1,50 €
- Participation passager : 0,10 €





# DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA CRÈCHE DE LIGNY !

## PHASE FINALE

Cette nouvelle structure permettra d'accueillir un nombre plus important d'enfants, répondant ainsi à une demande en constante progression.

C'est une avancée importante pour les parents en quête de solutions de garde, mais aussi pour le dynamisme local. La Communauté de communes renforce son attractivité en favorisant l'accueil de jeunes actifs sur le territoire.

Par ailleurs, cette ouverture aura un effet positif à Pontigny : l'espace occupé par la crèche actuellement servira au redéploiement des groupes d'enfants inscrits au Centre de Loisirs.





# FRANCE SERVICES : DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR À VERMENTON !



## TRAVAUX TERMINÉS

Ces aménagements ont permis de repenser entièrement les espaces afin de mieux identifier les différents usages et faciliter l'orientation des usagers. Les agents bénéficient également de conditions de travail optimisées, en adéquation avec leurs missions quotidiennes. Plus fonctionnels, les locaux ont aussi été conçus pour être plus chaleureux et accueillants, offrant ainsi un cadre agréable pour tous.

Ce projet a été réalisé avec le concours d'entreprises locales, notamment l'entreprise Chevillard & Fils à Vermenton, ainsi que de l'association AGIR, engagée dans la réinsertion professionnelle.



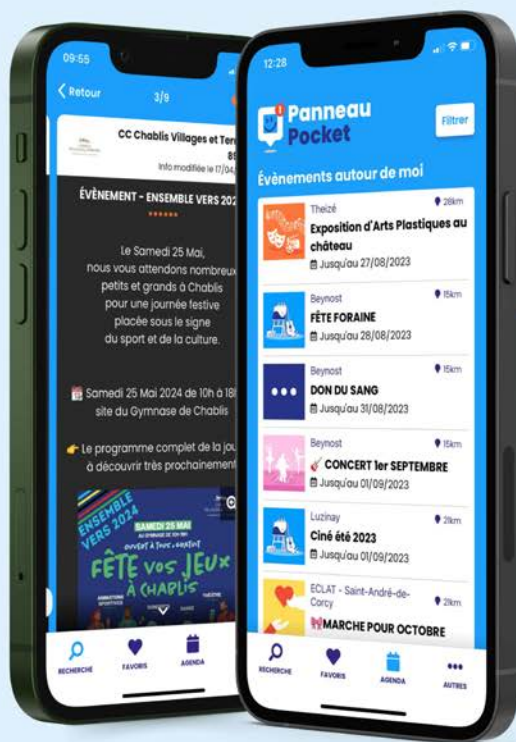
## CONTACTS

Besoin d'aide, d'accompagnement dans vos démarches administratives ?

- Maison France Services de Vermenton, contactez Mylène au 03 86 31 92 81
- Espace France Services de Chablis, contactez Christine et Mégane au 06 77 43 76 88



# Les informations et alertes de la Communauté de communes sont sur **PanneauPocket**



  
**CHABLIS  
VILLAGES & TERROIRS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ**

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez "CC Chablis Villages et Terroirs" ou 89800 ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

 Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## CONTACTS

Tél : 03 86 18 91 16 • Email : [contact@3cvt.fr](mailto:contact@3cvt.fr)

## SUIVEZ-NOUS SUR

 Chablis Villages & Terroirs – Communauté de Communes |  [chablisvillagesetterroirs](https://www.instagram.com/chablisvillagesetterroirs)  
 L'info dans la poche avec PanneauPocket (CC Chablis Villages et Terroirs)

